

Oxytetracycline Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/14/2025
6.2	12/06/2025	671602-00023	Date de la première parution: 05/12/2016

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : Oxytetracycline Formulation
Autres moyens d'identification : Donnée non disponible

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom de société du fournisseur : Merck & Co., Inc
Adresse : 37 McCarville Street
Charlottetown, PE C1E 2A7
Téléphone : +1-908-740-4000
Numéro de téléphone en cas d'urgence : +1-908-423-6000
Adresse de courrier électronique : EHSDATASTEWARD@merck.com

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : produit vétérinaire
Restrictions d'utilisation : Sans objet

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Aérosols : Catégorie 2
Irritation oculaire : Catégorie 2A
Sensibilisation de la peau : Sous-catégorie 1A
Toxicité pour la reproduction : Catégorie 1A
Toxicité systémique sur un organe cible précis - exposition unique : Catégorie 3
Agent asphyxiant simple : Catégorie 1

Éléments étiquette SGH

Pictogrammes de danger :



Mot indicateur : Danger

Déclarations sur les risques : H223 Aérosol inflammable.
H229 Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Oxytetracycline Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/14/2025
6.2	12/06/2025	671602-00023	Date de la première parution: 05/12/2016

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H336 Peut provoquer somnolence ou des vertiges.
H360D Peut nuire au fœtus.
Peut remplacer l'oxygène et causer une suffocation rapide.

Déclarations sur la sécurité :

Prévention:

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.
P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.
P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
P251 Ne pas perforer ni brûler, même après usage.
P261 Éviter de respirer les aérosols.
P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.

Intervention:

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P304 + P340 + P312 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un médecin en cas de malaise.
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308 + P313 En cas d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.
P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.
P337 + P313 Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin.
P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Entreposage:

P405 Garder sous clef.
P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C (122 °F).

Élimination:

P501 Éliminer le contenu et le récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Oxytetracycline Formulation

Version 6.2 Date de révision: 12/06/2025 Numéro de la FDS: 671602-00023 Date de dernière parution: 04/14/2025
Date de la première parution: 05/12/2016

Autres dangers

Inconnu.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

Composants

Nom Chimique	Nom commun/Synonyme	No. CAS	Concentration (% w/w)
Butane	Hydruure de butyle	106-97-8	$\geq 10 - < 30$ *
Huile de ricin	Donnée non disponible	8001-79-4	$\geq 10 - < 30$ *
Propane-2-ol	Alcool isopropylique	67-63-0	$\geq 10 - < 30$ *
Isobutane	Propane, 2-méthyl-	75-28-5	$\geq 10 - < 30$ *
Propane	Diméthylméthane	74-98-6	$\geq 10 - < 30$ *
Oxytétracycline	Donnée non disponible	79-57-2	$\geq 5 - < 10$ *

* La concentration ou la plage de concentration réelle est retenue en tant que secret industriel

SECTION 4. PREMIERS SOINS

- Conseils généraux : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin.
Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, consulter un médecin.
- En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.
En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle.
En cas de difficultés respiratoires, donner de l'oxygène.
Faire immédiatement appel à une assistance médicale.
- En cas de contact avec la peau : En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec beaucoup d'eau.
Enlever les vêtements et les chaussures contaminés.
Faire appel à une assistance médicale.
Laver les vêtements avant de les réutiliser.
Nettoyer à fond les chaussures avant de les réutiliser.
- En cas de contact avec les yeux : En cas de contact, rincer immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes.
Si portés, enlever les verres de contact si cela est facile à faire.
Faire appel à une assistance médicale.
- En cas d'ingestion : En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir.
Faire appel à une assistance médicale.
Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.
- Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés : Troubles digestifs
Peut provoquer une allergie cutanée.
Provoque une sévère irritation des yeux.

Oxytetracycline Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/14/2025
6.2	12/06/2025	671602-00023	Date de la première parution: 05/12/2016

		Peut provoquer somnolence ou des vertiges. Peut nuire au fœtus. Peut remplacer l'oxygène et causer une suffocation rapide. Le gaz réduit la teneur en oxygène disponible à la respiration. Pas d'information disponible.
Protection pour les secouristes	:	Les secouristes doivent faire attention à se protéger et doivent utiliser l'équipement recommandé de protection individuelle lorsqu'il existe un risque d'exposition (voir chapitre 8).
Avis aux médecins	:	Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié	:	Eau pulvérisée Mousse résistant à l'alcool Dioxyde de carbone (CO ₂) Poudre chimique d'extinction
Moyens d'extinction inadéquats	:	Inconnu.
Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie	:	La distance de retour de flamme peut être considérable. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Une exposition aux produits de combustion peut être dangereuse pour la santé. En cas de hausse de température, risque d'éclatement des récipients en raison de la pression de vapeur élevée.
Produits de combustion dangereux	:	Oxydes de carbone
Méthodes spécifiques d'extinction	:	Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement immédiat. Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée. Déplacer les contenants non-endommagés de la zone de l'incendie, s'il est possible de le faire sans danger. Évacuer la zone.
Équipement de protection spécial pour les pompiers	:	En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome. Utiliser un équipement de protection personnelle.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	:	Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Enlever toute source d'allumage. Ventiler la zone. Utiliser un équipement de protection personnelle. Suivez les conseils de manipulation (voir chapitre 7) et les recommandations en matière d'équipement de protection (voir chapitre 8).
Précautions pour la protection de l'environnement	:	Éviter le rejet dans l'environnement. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est

Oxytetracycline Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/14/2025
6.2	12/06/2025	671602-00023	Date de la première parution: 05/12/2016

possible sans danger.
Éviter l'étalement sur une grande surface (p.e. par confinement ou barrières à huile).
Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.
Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage : Des outils anti-étincelant doivent être utilisés.
Absorber avec un absorbant inerte.
Rabattre les gaz/les vapeurs/le brouillard à l'aide d'eau pulvérisée.
Pour les déversements importants, installer des digues ou d'autres méthodes de confinement pour empêcher la propagation du produit. Si le produit endigué peut être pompé, entreposer le produit récupéré dans un récipient approprié.
Nettoyer les substances restantes du déversement à l'aide d'un absorbant approprié.
Des lois et règlements locaux ou nationaux peuvent s'appliquer au déversement et à l'élimination de ce produit, de même qu'aux matériaux et objets utilisés pour le nettoyage.
Vous devrez déterminer quels règlements sont applicables.
Les sections 13 et 15 de cette fiche signalétique fournissent des informations concernant certaines exigences locales ou nationales.

SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Mesures d'ordre technique : Voir les mesures d'ingénierie dans la section MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE.

Ventilation locale/totale : Si une ventilation suffisante n'est pas disponible, utiliser avec une ventilation locale par aspiration.
Si conseillé par l'évaluation du potentiel d'exposition local, utiliser uniquement dans un endroit équipé d'une ventilation par aspiration antidéflagrante.

Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas mettre sur la peau ou les vêtements.
Éviter de respirer les aérosols.
Ne pas avaler.
Ne pas laisser pénétrer dans les yeux.
Se laver la peau soigneusement après manipulation.
A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité, sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition du lieu de travail.
Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.
Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
Prenez soin de prévenir les déversements, les déchets et de minimiser les rejets dans l'environnement.
Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

Oxytetracycline Formulation

Version 6.2 Date de révision: 12/06/2025 Numéro de la FDS: 671602-00023 Date de dernière parution: 04/14/2025
Date de la première parution: 05/12/2016

Conditions de stockage : Garder sous clef.
sures Garder hermétiquement fermé.
Garder dans un endroit frais et bien aéré.
Entreposer en prenant en compte les particularités des législations nationales.
Ne pas percer ou brûler, même après usage.
Tenir au frais. Protéger du rayonnement solaire.

Matières à éviter : Ne pas stocker avec les types de produits suivants :
Substances et mélanges auto-réactifs
Peroxydes organiques
Oxydants
Solides inflammables
Liquides pyrophoriques
Matières solides pyrophoriques
Les substances et les mélanges auto-échauffantes
Substances et mélanges qui, lorsqu'en contact avec l'eau, émettent des gaz inflammables
Produits explosifs
Gaz

SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No. CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
Butane	106-97-8	TWA	1,000 ppm	CA AB OEL
		VEMP	800 ppm 1,900 mg/m ³	CA QC OEL
		STEL	1,000 ppm	CA BC OEL
		STEL	1,000 ppm	ACGIH
Huile de ricin	8001-79-4	VEMP (Brouillard)	10 mg/m ³	CA QC OEL
Propane-2-ol	67-63-0	STEL	400 ppm 984 mg/m ³	CA AB OEL
		TWA	200 ppm 492 mg/m ³	CA AB OEL
		TWA	200 ppm	CA BC OEL
		STEL	400 ppm	CA BC OEL
		VEMP	200 ppm	CA QC OEL
		VECD	400 ppm	CA QC OEL
		TWA	200 ppm	ACGIH
		STEL	400 ppm	ACGIH
Isobutane	75-28-5	TWA	1,000 ppm	CA AB OEL
		STEL	1,000 ppm	CA BC OEL
		VECD	1,000 ppm	CA QC OEL
		STEL	1,000 ppm	ACGIH
Propane	74-98-6	TWA	1,000 ppm	CA AB OEL
Oxytétracycline	79-57-2	TWA	500 µg/m ³ (OEB 2)	Interne

Oxytetracycline Formulation

Version 6.2 Date de révision: 12/06/2025 Numéro de la FDS: 671602-00023 Date de dernière parution: 04/14/2025
Date de la première parution: 05/12/2016

Autres informations: DSEN				
		limite d'essuyage	100 µg/100 cm ²	Interne

Limite d'exposition biologique en milieu de travail

Composants	No. CAS	Paramètres de contrôle	Échantillon biologique	Temps d'échantillonnage	Concentration admissible	Base
Propane-2-ol	67-63-0	Acétone	Urine	Fin du quart de travail à la fin de la semaine de travail	40 mg/l	ACGIH BEI

Équipement de protection individuelle

- Protection respiratoire : Si une ventilation locale par aspiration adéquate n'est pas disponible ou si l'évaluation de l'exposition démontre des expositions au-delà des lignes directrices recommandées, utiliser une protection respiratoire.
- Filtre de type : Appareil respiratoire autonome
- Protection des mains
- Remarques : Prenez note que ce produit est inflammable, ce qui pourrait avoir un impact sur la sélection de la protection des mains.
- Protection de la peau et du corps : Nettoyer soigneusement la peau après tout contact avec le produit.
- Mesures d'hygiène : Si une exposition aux produits chimiques est probable pendant l'utilisation typique, fournir des systèmes de nettoyage oculaire et des douches de sécurité proches du lieu de travail.
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Aspect : Aérosol contenant un gaz liquéfié
- Couleur : bleu
- Odeur : de solvant
- Seuil de l'odeur : Donnée non disponible
- pH : Donnée non disponible
- Point de fusion/congélation : Donnée non disponible

Oxytetracycline Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/14/2025
6.2	12/06/2025	671602-00023	Date de la première parution: 05/12/2016

Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition	:	Donnée non disponible
Point d'éclair	:	-80 °C
Taux d'évaporation	:	Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	:	Aérosol inflammable.
Inflammabilité (liquides)	:	Sans objet
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	:	9.5 % (v)
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	:	1.8 % (v)
Pression de vapeur	:	Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	:	Donnée non disponible
Densité relative	:	Donnée non disponible
Densité	:	0.92 g/cm ³
Solubilité		
Solubilité dans l'eau	:	Donnée non disponible
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	:	Donnée non disponible
Température d'auto-inflammation	:	Donnée non disponible
Température de décomposition	:	Donnée non disponible
Viscosité		
Viscosité, cinématique	:	Donnée non disponible
Propriétés explosives	:	Non explosif
Propriétés comburantes	:	La substance ou le mélange n'es pas classé(e) comme un oxydant.
Caractéristiques de la particule		
Taille des particules	:	Donnée non disponible

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	:	Non répertorié comme un risque au niveau de la réactivité.
------------	---	--

Oxytetracycline Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/14/2025
6.2	12/06/2025	671602-00023	Date de la première parution: 05/12/2016

Stabilité chimique	:	Stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	:	Aérosol inflammable. Les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air. En cas de hausse de température, risque d'éclatement des récipients en raison de la pression de vapeur élevée. Peut réagir avec les agents oxydants forts.
Conditions à éviter	:	Chaleur, flammes et étincelles.
Produits incompatibles	:	Oxydants
Produits de décomposition dangereux	:	Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies possibles d'exposition

Inhalation
Contact avec la peau
Ingestion
Contact avec les yeux

Toxicité aiguë

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Butane:

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 570000 ppm
Durée d'exposition: 15 min
Atmosphère d'essai: gaz
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Huile de ricin:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 4,763 mg/kg
Méthode: Directives du test 401 de l'OECD

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg
Méthode: Directives du test 402 de l'OECD
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Propane-2-ol:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 25 mg/l
Durée d'exposition: 6 h
Atmosphère d'essai: vapeur

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin): > 5,000 mg/kg

Isobutane:

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 570000 ppm

Oxytetracycline Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/14/2025
6.2	12/06/2025	671602-00023	Date de la première parution: 05/12/2016

Durée d'exposition: 15 min
Atmosphère d'essai: gaz

Propane:

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 800000 ppm
Durée d'exposition: 15 min
Atmosphère d'essai: gaz

Oxytétracycline:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 4,800 mg/kg
DL50 (Souris): 2,240 mg/kg
Remarques: Des preuves de phototoxicité ont été observées

Toxicité aiguë par inhalation : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité cutanée aiguë : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité aiguë (autres voies d'administration) : DL50 (Rat): 4,840 mg/kg
Voie d'application: Intramusculaire

DL50 (Souris): 3,500 mg/kg
Voie d'application: Sous-cutanée

Corrosion et/ou irritation de la peau

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Huile de ricin:

Espèce : Lapin
Résultat : Pas d'irritation de la peau

Propane-2-ol:

Espèce : Lapin
Résultat : Pas d'irritation de la peau

Oxytétracycline:

Remarques : Donnée non disponible

Lésion/irritation grave des yeux

Provoque une sévère irritation des yeux.

Composants:

Huile de ricin:

Espèce : Lapin
Résultat : Pas d'irritation des yeux

Oxytetracycline Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/14/2025
6.2	12/06/2025	671602-00023	Date de la première parution: 05/12/2016

Propane-2-ol:

Espèce	:	Lapin
Résultat	:	De l'irritation des yeux réversible en dedans de 21 jours

Oxytétracycline:

Remarques	:	Donnée non disponible
-----------	---	-----------------------

Sensibilisation cutanée ou respiratoire

Sensibilisation de la peau

Peut provoquer une allergie cutanée.

Sensibilisation des voies respiratoires

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Huile de ricin:

Type d'essai	:	Essai de maximisation
Voies d'exposition	:	Contact avec la peau
Espèce	:	Cobaye
Résultat	:	négatif
Remarques	:	Selon les données provenant de matières similaires

Propane-2-ol:

Type d'essai	:	Test de Buehler
Voies d'exposition	:	Contact avec la peau
Espèce	:	Cobaye
Méthode	:	Directives du test 406 de l'OECD
Résultat	:	négatif

Oxytétracycline:

Type d'essai	:	Test patch d'irritation répétés sur l'humain
Résultat	:	Produit sensibilisant

Mutagenécité de la cellule germinale

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Butane:

Génotoxicité in vitro	:	Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES) Méthode: Directives du test 471 de l'OECD Résultat: négatif
		Type d'essai: Test d'aberration chromosomique in vitro Méthode: Directives du test 473 de l'OECD Résultat: négatif
Génotoxicité in vivo	:	Type d'essai: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo)

Oxytetracycline Formulation

Version 6.2	Date de révision: 12/06/2025	Numéro de la FDS: 671602-00023	Date de dernière parution: 04/14/2025 Date de la première parution: 05/12/2016
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

Espèce: Rat
Voie d'application: inhalation (gaz)
Méthode: Directives du test 474 de l'OECD
Résultat: négatif
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Huile de ricin:

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Résultat: négatif

Type d'essai: Test d'aberration chromosomique in vitro
Résultat: négatif

Type d'essai: Test in vitro d'échange de chromatide sœur dans les cellules de mammifères
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo)
Espèce: Souris
Voie d'application: Ingestion
Résultat: négatif

Propane-2-ol:

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Résultat: négatif

Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mammifère, in vitro
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo)
Espèce: Souris
Voie d'application: Injection intrapéritonéale
Résultat: négatif

Isobutane:

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test d'aberration chromosomique in vitro
Méthode: Directives du test 473 de l'OECD
Résultat: négatif
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Résultat: négatif
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo)

Oxytetracycline Formulation

Version 6.2	Date de révision: 12/06/2025	Numéro de la FDS: 671602-00023	Date de dernière parution: 04/14/2025 Date de la première parution: 05/12/2016
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

Espèce: Rat
Voie d'application: inhalation (gaz)
Méthode: Directives du test 474 de l'OECD
Résultat: négatif
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Propane:

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Résultat: négatif
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo)
Espèce: Rat
Voie d'application: inhalation (gaz)
Méthode: Directives du test 474 de l'OECD
Résultat: négatif
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Oxytétracycline:

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutagenèse microbien (test d'Ames)
Résultat: négatif

Type d'essai: Lymphome de la souris
Activation métabolique: Activation métabolique
Résultat: positif

Type d'essai: test d'échange de chromatide sœur
Système de test: Cellules d'ovaires de hamster chinois
Résultat: équivoque

Type d'essai: Aberration chromosomique
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Test du micronoyau
Espèce: Souris
Type de cellule: Moelle osseuse
Voie d'application: Oral(e)
Résultat: équivoque

Type d'essai: essai in vivo
Espèce: Souris
Voie d'application: Injection intrapéritonéale
Résultat: négatif

Mutagenécité de la cellule germinale - Évaluation : Les données ne soutiennent pas le classement comme un mutagène des cellules germinales.

Oxytetracycline Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/14/2025
6.2	12/06/2025	671602-00023	Date de la première parution: 05/12/2016

Cancérogénicité

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Propane-2-ol:

Espèce	: Rat
Voie d'application	: inhalation (vapeurs)
Durée d'exposition	: 104 semaines
Méthode	: Directives du test 451 de l'OECD
Résultat	: négatif

Oxytétracycline:

Espèce	: Souris
Voie d'application	: Oral(e)
Durée d'exposition	: 104 semaines
Résultat	: négatif

Espèce	: Rat
Voie d'application	: Oral(e)
Durée d'exposition	: 103 semaines
Résultat	: équivoque
Organes cibles	: Glande surrénale, Hypophyse
Remarques	: Le mécanisme ou le mode d'action n'est peut-être pas pertinent pour les humains.

Cancérogénicité - Évaluation	: Le poids des données ne supporte pas la classification comme carcinogène
------------------------------	--

Toxicité pour la reproduction

Peut nuire au fœtus.

Composants:

Butane:

Effets sur la fertilité	: Type d'essai: Étude de toxicité à doses répétées combinées avec test de dépistage de toxicité de reproduction et/ou développement Espèce: Rat Voie d'application: inhalation (gaz) Méthode: Directives du test 422 de l'OECD Résultat: négatif
-------------------------	--

Incidences sur le développement fœtal	: Type d'essai: Étude de toxicité à doses répétées combinées avec test de dépistage de toxicité de reproduction et/ou développement Espèce: Rat Voie d'application: inhalation (gaz) Méthode: Directives du test 422 de l'OECD Résultat: négatif
---------------------------------------	--

Huile de ricin:

Oxytetracycline Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/14/2025
6.2	12/06/2025	671602-00023	Date de la première parution: 05/12/2016

Effets sur la fertilité : Type d'essai: Étude de toxicité à doses répétées combinées avec test de dépistage de toxicité de reproduction et/ou développement
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Résultat: négatif

Propane-2-ol:

Effets sur la fertilité : Type d'essai: Étude de la toxicité sur la reproduction sur deux générations
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Résultat: négatif

Incidences sur le développement fœtal : Type d'essai: Développement embryofœtal
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Résultat: négatif

Isobutane:

Effets sur la fertilité : Type d'essai: Étude de toxicité à doses répétées combinées avec test de dépistage de toxicité de reproduction et/ou développement
Espèce: Rat
Voie d'application: inhalation (gaz)
Méthode: Directives du test 422 de l'OECD
Résultat: négatif

Incidences sur le développement fœtal : Type d'essai: Étude de toxicité à doses répétées combinées avec test de dépistage de toxicité de reproduction et/ou développement
Espèce: Rat
Voie d'application: inhalation (gaz)
Méthode: Directives du test 422 de l'OECD
Résultat: négatif

Propane:

Effets sur la fertilité : Type d'essai: Étude de toxicité à doses répétées combinées avec test de dépistage de toxicité de reproduction et/ou développement
Espèce: Rat
Voie d'application: inhalation (gaz)
Méthode: Directives du test 422 de l'OECD
Résultat: négatif

Incidences sur le développement fœtal : Type d'essai: Étude de toxicité à doses répétées combinées avec test de dépistage de toxicité de reproduction et/ou développement
Espèce: Rat
Voie d'application: inhalation (gaz)
Méthode: Directives du test 422 de l'OECD
Résultat: négatif

Oxytetracycline Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/14/2025
6.2	12/06/2025	671602-00023	Date de la première parution: 05/12/2016

Oxytétracycline:

Effets sur la fertilité : Type d'essai: Étude de la toxicité sur la reproduction sur deux générations
Espèce: Rat
Voie d'application: Oral(e)
Fertilité: NOAEL: 18 Poids corporel mg / kg
Résultat: Aucune incidence sur la fécondité., Aucune incidence sur la capacité de reproduction., Aucun effet indésirable important n'a été rapporté

Incidences sur le développement fœtal

: Type d'essai: Développement embryofœtal
Espèce: Rat
Voie d'application: Oral(e)
Embryotoxicité.: LOAEL: 48 Poids corporel mg / kg
Résultat: perte post-implantation., Malformations squelettiques.

Type d'essai: Développement embryofœtal
Espèce: Rat
Voie d'application: Oral(e)
Toxicité maternelle générale: LOAEL: 1,200 Poids corporel mg / kg
Embryotoxicité.: NOAEL: 1,500 Poids corporel mg / kg
Résultat: Aucun effet tératogène.
Remarques: toxicité maternelle observée.

Type d'essai: Développement embryofœtal
Espèce: Souris
Voie d'application: Oral(e)
Toxicité maternelle générale: LOAEL: 1,325 Poids corporel mg / kg
Embryotoxicité.: NOAEL: 2,100 Poids corporel mg / kg
Résultat: Aucun effet tératogène.
Remarques: toxicité maternelle observée.

Type d'essai: Développement embryofœtal
Espèce: Lapin
Voie d'application: Intramusculaire
Embryotoxicité.: LOAEL: 41.5 Poids corporel mg / kg
Résultat: perte post-implantation., Aucune anomalie fœtale.

Type d'essai: Développement embryofœtal
Espèce: Chien
Voie d'application: Intramusculaire
Embryotoxicité.: LOAEL: 20.75 Poids corporel mg / kg
Résultat: Variations squelettiques et viscérales., perte post-implantation.

Toxicité pour la reproduction : Évidence positive d'effets néfastes sur le développement
- Évaluation : découlant d'études épidémiologiques sur des êtres humains.

Oxytetracycline Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/14/2025
6.2	12/06/2025	671602-00023	Date de la première parution: 05/12/2016

STOT - exposition unique

Peut provoquer somnolence ou des vertiges.
Peut remplacer l'oxygène et causer une suffocation rapide.

Composants:

Butane:

Évaluation	: Peut provoquer somnolence ou des vertiges.
Remarques	: Selon les données provenant de matières similaires

Propane-2-ol:

Évaluation	: Peut provoquer somnolence ou des vertiges.
------------	--

Isobutane:

Évaluation	: Peut provoquer somnolence ou des vertiges.
------------	--

Propane:

Évaluation	: Peut provoquer somnolence ou des vertiges.
------------	--

STOT - exposition répétée

Non répertorié selon les informations disponibles.

Toxicité à dose répétée

Composants:

Butane:

Espèce	: Rat
NOAEL	: ≥ 9000 ppm
Voie d'application	: inhalation (gaz)
Durée d'exposition	: 6 Sem.
Méthode	: Directives du test 422 de l'OECD

Huile de ricin:

Espèce	: Rat
NOAEL	: $> 5,000$ mg/kg
Voie d'application	: Ingestion
Durée d'exposition	: 13 Sem.

Propane-2-ol:

Espèce	: Rat
NOAEL	: 12.5 mg/l
Voie d'application	: inhalation (vapeurs)
Durée d'exposition	: 104 Sem.

Isobutane:

Espèce	: Rat
NOAEL	: ≥ 9000 ppm
Voie d'application	: inhalation (gaz)

Oxytétracycline Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/14/2025
6.2	12/06/2025	671602-00023	Date de la première parution: 05/12/2016

Durée d'exposition : 6 Sem.
Méthode : Directives du test 422 de l'OECD

Propane:

Espèce : Rat
NOAEL : 7.214 mg/l
Voie d'application : inhalation (gaz)
Durée d'exposition : 6 Sem.
Méthode : Directives du test 422 de l'OECD

Oxytétracycline:

Espèce : Rat
LOAEL : 198 mg/kg
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 13 Sem.
Organes cibles : Os
Remarques : Aucun effet indésirable important n'a été rapporté

Espèce : Souris
LOAEL : 7,990 mg/kg
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 13 Sem.
Organes cibles : Os
Remarques : Aucun effet indésirable important n'a été rapporté

Espèce : Chien
NOAEL : 125 mg/kg
LOAEL : 250 mg/kg
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 12 mois
Organes cibles : Testicule
Remarques : Toxicité importante observée lors du test

Espèce : Rat
NOAEL : 40 mg/kg
LOAEL : 100 mg/kg
Voie d'application : Intrapéritonéal
Durée d'exposition : 14 jours
Organes cibles : Reins

Toxicité par aspiration

Non répertorié selon les informations disponibles.

Évaluation de l'exposition humaine

Composants:

Oxytétracycline:

Ingestion : Symptômes: Troubles digestifs, Décoloration dentaire
Remarques: Peut causer des malformations congénitales.

Oxytetracycline Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/14/2025
6.2	12/06/2025	671602-00023	Date de la première parution: 05/12/2016

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Composants:

Huile de ricin:

- | | | |
|---|---|---|
| Toxicité pour les poissons | : | CL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: ISO 7346/1
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires |
| Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques | : | EL50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau
Méthode: OCDE Ligne directrice 202
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires |
| Toxicité pour les algues/plantes aquatiques | : | NOELR (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): > 1 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

EL50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires |
| Toxicité pour les microorganismes | : | EC10 (Pseudomonas putida): 54,000 mg/l
Durée d'exposition: 30 min |

Propane-2-ol:

- | | | |
|---|---|---|
| Toxicité pour les poissons | : | CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 9,640 mg/l
Durée d'exposition: 96 h |
| Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques | : | CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 10,000 mg/l
Durée d'exposition: 24 h |
| Toxicité pour les microorganismes | : | CE50 (Pseudomonas putida): > 1,050 mg/l
Durée d'exposition: 16 h |

Oxytétracycline:

- | | | |
|----------------------------|---|---|
| Toxicité pour les poissons | : | CL50 (Oryzias latipes (médaka)): 110 mg/l |
|----------------------------|---|---|

Oxytetracycline Formulation

Version 6.2	Date de révision: 12/06/2025	Numéro de la FDS: 671602-00023	Date de dernière parution: 04/14/2025 Date de la première parution: 05/12/2016
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

	Durée d'exposition: 96 h Méthode: Directives du test 203 de l'OECD
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 621 mg/l Durée d'exposition: 48 h Méthode: OCDE Ligne directrice 202 CE50 (Moina macrocopa (puce d'eau)): 126.7 mg/l Durée d'exposition: 48 h Méthode: OCDE Ligne directrice 202
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	: CE50 (Anabaena): 0.032 mg/l Durée d'exposition: 72 h NOEC (Anabaena): 0.0031 mg/l Durée d'exposition: 72 h
Toxicité pour les microorganismes	: CE50 (boue activée): 17.9 mg/l Durée d'exposition: 3 h Type d'essai: Inhibition de la respiration Méthode: OCDE Ligne directrice 209 NOEC (boue activée): 0.2 mg/l Durée d'exposition: 3 h Type d'essai: Inhibition de la respiration Méthode: OCDE Ligne directrice 209

Persistance et dégradabilité

Composants:

Butane:

Biodégradabilité	: Résultat: Facilement biodégradable. Remarques: Selon les données provenant de matières similaires
------------------	--

Huile de ricin:

Biodégradabilité	: Résultat: Facilement biodégradable. Remarques: Selon les données provenant de matières similaires
------------------	--

Propane-2-ol:

Biodégradabilité	: Résultat: dégradable rapidement
BOD/COD	: BOD: 1,19 (DBO5) COD: 2,23 BOD/COD: 53 %

Isobutane:

Biodégradabilité	: Résultat: Facilement biodégradable. Remarques: Selon les données provenant de matières simili-
------------------	---

Oxytetracycline Formulation

Version 6.2	Date de révision: 12/06/2025	Numéro de la FDS: 671602-00023	Date de dernière parution: 04/14/2025 Date de la première parution: 05/12/2016
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

lares

Propane:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Potentiel bioaccumulatif

Composants:

Butane:

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 2.89

Huile de ricin:

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: > 4
Remarques: Calcul

Propane-2-ol:

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 0.05

Isobutane:

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 2.8

Propane:

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 2.36

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Ne pas rejeter les déchets à l'égout.
Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur.

Emballages contaminés : Vider complètement les bombes aérosols (y compris le gaz propulseur)
Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.
Les contenants vides retiennent des résidus et peuvent être dangereux.
Ne pas mettre sous pression, découper, braser, souder, percer, meuler ni exposer de tels récipients à la chaleur, à la flamme, à des étincelles ou à d'autres sources d'allumage. Ils

Oxytetracycline Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/14/2025
6.2	12/06/2025	671602-00023	Date de la première parution: 05/12/2016

peuvent exploser et entraîner des blessures et/ou la mort.
Sans autres précisions : Jeter comme un produit non utilisé.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementations internationales

UNRTDG

No. UN	: UN 1950
Nom d'expédition	: AEROSOLS
Classe	: 2.1
Groupe d'emballage	: Non assigné par la réglementation
Étiquettes	: 2.1
Dangereux pour l'environnement	: oui

IATA-DGR

UN/ID No.	: UN 1950
Nom d'expédition	: Aerosols, flammable
Classe	: 2.1
Groupe d'emballage	: Non assigné par la réglementation
Étiquettes	: Flammable Gas
Instructions de conditionnement (avion cargo)	: 203
Instructions de conditionnement (avion de ligne)	: 203

Code IMDG

No. UN	: UN 1950
Nom d'expédition	: AEROSOLS (Oxytetracycline)
Classe	: 2.1
Groupe d'emballage	: Non assigné par la réglementation
Étiquettes	: 2.1
EmS Code	: F-D, S-U
Polluant marin	: oui

Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale

TDG

No. UN	: UN 1950
Nom d'expédition	: AÉROSOLS
Classe	: 2.1
Groupe d'emballage	: Non assigné par la réglementation
Étiquettes	: 2.1
Code ERG	: 126
Polluant marin	: oui(Oxytétracycline)

Précautions spéciales pour les utilisateurs

La ou les classes de transport décrites ici sont de nature informationnelles seulement, et basées seulement sur les propriétés du produit non-emballé comme il est décrit dans la FTSS. Les classes de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles de l'emballage et des variations dans les règlements régionaux ou étatiques.

Oxytetracycline Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/14/2025
6.2	12/06/2025	671602-00023	Date de la première parution: 05/12/2016

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

AICS	: non établi(e)
CA. DSL	: non établi(e)
IECSC	: non établi(e)

Liste canadiennes

Aucune substance n'est soumise aux conditions ministérielles de l'article 84 de la LCPE.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Texte complet d'autres abréviations

ACGIH	: États-Unis. ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)
ACGIH BEI	: ACGIH - Indices d'exposition biologique (BEI)
CA AB OEL	: Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
CA BC OEL	: Canada. LEP Colombie Britannique
CA QC OEL	: Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
ACGIH / TWA	: Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
ACGIH / STEL	: Limite d'exposition à court terme
CA AB OEL / TWA	: Limite d'exposition professionnelle de 8 heures
CA AB OEL / STEL	: Limite d'exposition professionnelle de 15 minutes
CA BC OEL / TWA	: Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
CA BC OEL / STEL	: limite d'exposition à court terme
CA QC OEL / VEMP	: Valeur d'exposition moyenne pondérée
CA QC OEL / VECD	: Valeur d'exposition de courte durée

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale du transport routier du Brésil; ASTM - Société américaine pour l'analyse des matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Carcinogène, mutagène ou agent toxique pour le système reproductif; DIN - Norme de l'institut allemande de normalisation; DSL - Liste intérieure des substances (Canada); ECx - Concentration associée avec une réponse de x %; ELx - Taux de chargement associé avec une réponse de x %; EmS - Plan d'urgence; ENCS - Liste des substances chimiques existantes et nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée avec une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide du plan d'urgence; GHS - Système à harmonisation globale; GLP - Bonne pratique de laboratoire; IARC - Agence internationale de recherche sur le cancer; IATA - Association internationale du transport aérien; IBC - Code international de la construction et des équipements pour les bateaux transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice de 50 %; ICAO - Organisation internationale de l'aviation civile; IECSC - Inventaire des produits chimiques existants de la Chine; IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Loi sur la santé et la sécurité industrielle (Japon); ISO - Organisation internationale pour la normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Corée; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale médiane); MARPOL - Con-

Oxytetracycline Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/14/2025
6.2	12/06/2025	671602-00023	Date de la première parution: 05/12/2016

vention internationale pour la prévention de la pollution provenant des bateaux; MERCOSUR - L'accord pour la facilitation du transport des marchandises dangereuses; n.o.s. - Sans autres précisions; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Aucun effet de la concentration (indésirable) observé; NO(A)EL - Aucun effet du niveau (indésirable) observé; NOELR - Aucun effet observable du taux de chargement; NOM - Norme mexicaine officielle; NTP - Programme toxicologique nationale; NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle Zélande; OECD - Organisation pour la coopération et le développement économique; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et de la prévention de la pollution; PBT - Substance persistante, bioaccumulative et toxique; PICCS - Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines; (Q)SAR - (Quantitative) Relation structure/activité; REACH - Règlement (CE) no. 1907/2006 du parlement européen et du conseil relatif à l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélération; SDS - Fiche technique de santé-sécurité; TCSI - Inventaire des produits chimiques de Taïwan; TDG - Transport de marchandises dangereuses; TECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Nations unies; UNRTDG - Recommandations des Nations unies pour le transport de marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulatif; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche signalétique : Données techniques internes, données provenant des FTSS de produit brut, résultats de recherche du Portail eChem de l'OCDE et de l'agence européenne des produits chimiques, <http://echa.europa.eu/>

Date de révision : 12/06/2025
Format de la date : mm/jj/aaaa

Les renseignements contenus dans cette fiche technique santé-sécurité sont, à notre connaissance, selon nos informations et croyances, justes, à la date de leur publication. Ces renseignements sont fournis comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, le stockage, le transport, l'élimination et le rejet sans danger du produit, et ne doivent pas être considérés comme une quelconque garantie ou une quelconque norme de qualité. Les renseignements fournis concernent seulement le produit spécifique identifié au début de cette FTSS et pourraient ne pas être valables lorsque le produit de la FTSS est utilisé en association avec un ou plusieurs autres produits ou dans un quelconque procédé, sauf en cas de mention dans le texte. Les utilisateurs du produit doivent évaluer les renseignements et les recommandations à la lumière du contexte spécifique de la manipulation, l'utilisation, le traitement et le stockage prévus, comprenant une évaluation du caractère approprié du produit de cette FTSS dans le produit final de l'utilisateur, s'il y a lieu.

CA / 3F